



Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 20 juillet 2026

Deux roues : s'habiller léger, c'est prendre un risque

49 personnes ont été tuées et 1085 grièvement blessées l'an passé dans des accidents de deux-roues motorisés sur les routes suisses. Alors que les fortes chaleurs incitent de nombreux motocyclistes et scooteristes à rouler avec un équipement allégé, le TCS rappelle que l'équipement de protection reste indispensable, même en été.

Avec la belle saison et les épisodes de canicule, la tentation est grande de privilégier des vêtements légers au détriment d'un équipement de protection. Pourtant, les motocyclistes et les scooteristes sont particulièrement vulnérables en cas d'accident, puisqu'ils ne bénéficient pas de la protection offerte par la carrosserie d'un véhicule. Dans plus d'un accident avec dommages corporels sur deux impliquant un motorcycle, le motocycliste n'est d'ailleurs pas le principal responsable. Selon les chiffres de l'Office fédéral des routes (OFROU), les usagers de deux-roues motorisés représentent près de 23 % des personnes décédées et 28 % des blessés graves sur les routes en 2025. Pour limiter les risques, le TCS rappelle les bonnes pratiques à adopter avant et pendant chaque trajet.

Port du casque obligatoire

Le port du casque est obligatoire, y compris pour le passager. Le casque intégral offre la meilleure protection, car il protège l'ensemble du visage, notamment la mâchoire. Les casques modulables constituent une alternative pratique, notamment pour les porteurs de lunettes, mais ils doivent impérativement être verrouillés en position fermée pendant la conduite. Par fortes chaleurs, un casque jet peut apporter davantage de confort, mais il protège moins efficacement le visage qu'un casque intégral. Quel que soit le modèle choisi, il doit être homologué selon la norme ECE-R-22.06 et être correctement ajusté.

Des vêtements adaptés

Les motocyclistes et les scooteristes doivent être conscients qu'il n'existe pas de compromis idéal entre confort et sécurité. Le cuir reste la matière la plus résistante en cas de glissade, mais les fabricants proposent aujourd'hui des équipements ventilés, perforés ou de couleur claire, mieux adaptés aux températures estivales. Les commerces spécialisés proposent également des pantalons en textile renforcé et des vestes équipées de protections homologuées. Le TCS recommande de privilégier un équipement complet comprenant des protections aux épaules, aux coudes, aux genoux et un protège-dos, voire un airbag moto, qui améliore sensiblement la protection du thorax et du dos en cas de chute. Quelques minutes d'inconfort valent mieux que des blessures qui peuvent avoir des conséquences durables. Le TCS recommande donc de transporter des vêtements légers dans un sac ou un coffre et de se changer une fois arrivé à destination.

Bien protéger les pieds et les mains

Les blessures aux mains et aux pieds entraînent souvent des séquelles durables. Des gants homologués, adaptés à la saison, avec protections des articulations et de la paume, font partie intégrante de l'équipement du motocycliste. À noter que les gants certifiés CE sont obligatoires en France pour les conducteurs de deux-roues motorisés et leurs passagers. Les pieds sont eux aussi particulièrement exposés lors d'une chute ou d'une collision latérale. Les tongs, sandales ou baskets légères n'offrent pratiquement aucune protection. Le TCS recommande de porter des bottes ou des chaussures montantes spécialement conçues pour la moto, équipées de renforts au niveau des chevilles et du tibia.

Rouler prudemment sur la route des sommets

Pour fuir la chaleur estivale, la tentation est grande de prendre de l'altitude ou d'emprunter les routes secondaires. Le TCS rappelle toutefois que la route n'est pas un circuit. La vitesse et le mode de conduite doivent toujours être adaptés aux capacités du pilote, à l'état de la chaussée et aux conditions de circulation. Une grande prudence s'impose, en particulier dans les virages serrés. Un véhicule peut arriver en sens inverse en coupant la trajectoire et les épingles à cheveux peuvent masquer des cyclistes gravissant les cols. Il convient également de circuler avec les feux allumés, une obligation qui améliore la visibilité auprès des autres usagers, et d'éviter les dépassements hasardeux.



Préparation et vigilance avant le départ

Avant chaque sortie, il est recommandé de contrôler la pression et l'état des pneus, le bon fonctionnement des freins, de l'éclairage et des clignotants, ainsi que les niveaux des principaux liquides. Une moto bien entretenue contribue directement à la sécurité. Par fortes chaleurs, il est également recommandé de prévoir de quoi s'hydrater et de faire des pauses régulières afin de conserver toute sa vigilance.

Contact

Jordan Girod, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch

www.presetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2200 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 368'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La protection voyage TCS traite et coordonne 77'000 cas et interventions, dont près de 3700 évaluations médicales et 1350 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 400 collaborateurs, 23 bases logistiques et environ 45'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent plus de 48'000 affaires juridiques et fournissent près de 11'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour davantage de sécurité dans la mobilité – un engagement rendu possible grâce à ses membres. Il développe des supports pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, teste les infrastructures de mobilité et conseille les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 100'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 942'000 de nuitées touristiques, le TCS est aussi le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 360 vélos-cargo électriques et 45'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2030.